

**M. l'Orateur:** Le député d'Edmonton-Centre a une question complémentaire concernant la question précédente.

**M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire concerne les observations faites par le premier ministre à Winnipeg. Le premier ministre aurait-il l'obligeance d'informer la Chambre de ce qu'il a voulu dire dans son discours vendredi à Winnipeg lorsqu'il a souligné la nécessité de prévenir les sentiments d'aliénation et qu'il a soutenu que...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. A mon avis, il ne s'agit pas là d'une question supplémentaire ayant trait à la question que nous discutons il y a un moment à propos du mouvement des céréales. Le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles a une question supplémentaire à la question précédente.

\* \* \*

### LES GRAINS

#### L'ACHAT DE WAGONS-TRÉMIES PAR LE GOUVERNEMENT—LE TARIF-MARCHANDISES ET LES SUBVENTIONS

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire au ministre responsable de la Commission du blé fait suite à la question du député de Saskatoon-Biggar. Comme le ministre a dit ne pas pouvoir donner à la Chambre l'assurance que les chemins de fer rembourseront le coût en capital et l'amortissement des wagons que le gouvernement compte acheter, le ministre peut-il assurer à la Chambre que s'il doit y avoir subvention, le gouvernement sera compensé par une réduction des taux de transport des céréales expédiées à la côte?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, la portée de la question dépasse peut-être le cadre de la compétence de mon ministère, mais je crois pouvoir assurer au député que dans nos discussions avec les chemins de fer nous tâcherons de faire en sorte que les producteurs de céréales, à qui cette aide est vraiment destinée, en retirent des avantages.

**M. Douglas:** Le ministre nous dirait-il si l'achat de ces wagons sera subventionné ou si, de fait, les chemins de fer en paieront entièrement le coût en capital et l'amortissement au moyen de frais de location?

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, la question est double: une seule réponse ne peut suffire. Il n'est pas question de subvention. Du moins, nous ne comptons pas subventionner cet achat. D'autre part, cela ne veut pas forcément dire que la conclusion tirée dans la deuxième partie de la question soit juste.

[L'hon. M. Olson.]

#### L'ACCORD AVEC LES COMPAGNIES FERROVIAIRES

**M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre chargé de la Commission du blé. Divulguera-t-il l'accord en question, celui qui a été conclu entre le gouvernement et les compagnies ferroviaires, afin que nous puissions obtenir ces réponses, au lieu de chercher à obtenir les renseignements durant la période des questions?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, il s'agit d'une entente entre la Commission canadienne du blé et les chemins de fer au sujet du transport des céréales dans un avenir immédiat. J'examinerai volontiers avec la Commission la question de savoir si le document concernant le transport ordinairement utilisé durant des discussions de ce genre peut être communiqué aux députés.

**M. McIntosh:** En somme, nous devons comprendre, d'après les propos du ministre, qu'il n'y a pas eu d'accord?

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, c'est faux. J'ai dit qu'un accord avait été conclu.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Essayons d'aborder un autre sujet. Nous pourrions peut-être abandonner le débat qui s'amorce encore une fois.

\* \* \*

### LES POSTES

#### LES NÉGOCIATIONS AVEC LES SYNDICATS—LA QUESTION D'UN BARÈME NATIONAL

**M. Robert McCleave (Halifax-East Hants):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre ou au ministre des Postes suppléant. Le gouvernement entend-il se rendre à la demande de l'Alliance de la Fonction publique du Canada qui prétend que des taux nationaux et non régionaux devraient être offerts aux employés des Postes?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je peux prendre note de la question au nom du ministre des Postes, mais je serais étonné qu'il veuille négocier publiquement à cette phase des négociations. Par conséquent, il ne pourra peut-être pas répondre à la question du député.

**M. McCleave:** Étant donné que la section torontoise du syndicat des facteurs a recommandé la tenue d'un vote de grève générale pour protester contre les offres actuelles du gouvernement, ce dernier prépare-t-il de nouvelles offres?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, vous reconnaissez, je crois, que nous avons toujours refusé de négocier publiquement avec les syndicats en répondant à des questions de l'opposition.

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Le premier ministre ne convient-il pas que les termes des négociations sont la preuve d'un traitement spécial pour plusieurs régions du pays et le gouvernement ne s'oppose-t-il pas à un tel principe?